

Autre façon SIMPLE et RAPIDE d'adhérer :

» **EN LIGNE** : ia.ca/monadhesion en utilisant votre numéro d'identification du régime : 13883XX00101AU

ADHÉSION

EBI Montréal Inc.

CELI

1. Votre régime d'épargne et de retraite collectif

Besoin d'aide?
 1 800 567-5670

Nom de votre employeur ou de votre promoteur de régime EBI MONTREAL INC.		
Numéro de contrat 13883	Numéro de division 001	Numéro de classe 01

2. Vos renseignements personnels

Pour adhérer à un CELI, vous devez être âgé d'au moins 18 ans.

Nom		Prénom	
Numéro d'assurance sociale		Date de naissance AAAA-MM-JJ	Sexe Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>
Adresse postale (numéro, rue et appartement)			
Ville		Province	
Pays		Code postal	Numéro de téléphone ()
Courriel		Langue Français <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/>	

Consentement à la transmission d'information par voie électronique

Comment désirez-vous recevoir vos relevés et autres communications sur tous vos régimes d'épargne et de retraite collectifs?

- J'accepte qu'ils me soient transmis par courriel ou via l'Espace client, notre site Web sécurisé à ia.ca/moncompte et d'être avisé par courriel lorsqu'ils sont disponibles.
- Par la poste.

Voulez-vous recevoir par courriel l'infolettre de l'Épargne et retraite collectives de la part de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.?

- Oui, j'accepte de la recevoir par courriel. Cette infolettre fournit de l'information sur la planification de la retraite.
- Non.

En acceptant, je m'engage à consulter mes courriels et à transmettre toute modification d'adresse courriel à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. En cas de modification non transmise, cette dernière ne pourra être tenue responsable de ne pas m'avoir transmis l'information par voie électronique. L'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. peut me faire parvenir tout document par la poste s'il n'a pu m'être transmis par voie électronique, si la loi l'exige, si elle le juge approprié ou si je lui en fais la demande sur paiement des frais applicables. Le présent consentement entre en vigueur à compter de sa date de réception et s'applique à tous les régimes d'épargne et de retraite collectifs que je possède auprès de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. par écrit ou par courriel à pension@ia.ca.

Note – Vous serez en mesure de vous désabonner à tout moment des communications électroniques et de l'infolettre.

3. Vos cotisations

Vous pouvez cotiser en tout temps à votre régime d'épargne et de retraite collectif de l'une des façons suivantes :

1. Prélèvements bancaires (nous prélevons l'argent de votre compte)

Veillez remplir et nous retourner le formulaire *Entente de paiements préautorisés*, disponible sur notre site Web sécurisé à ia.ca/moncompte, ou en appelant au 1 800 567-5670.

2. Chèque

Faites une cotisation forfaitaire à votre régime au moyen d'un chèque payable à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., sur lequel apparaît vos numéros de contrat et de division suivants : **13883-001**.

3. Paiement Internet (vous nous transmettez l'argent de votre compte)

Activez le service de paiement Internet sur le site de votre institution bancaire. Vous aurez besoin du numéro de référence personnel qui vous sera envoyé par la poste à la suite de votre adhésion. Pour cotiser par Internet dès maintenant, appelez-nous au 1 800 567-5670 et adhérez à votre régime par téléphone.

Solutions offertes

a) Clé en main

Choisissez un fonds de placement en fonction de l'âge auquel vous prévoyez prendre votre retraite.

OU

b) À la carte

Vous sélectionnez parmi les options de placement offertes à votre régime et bâtissez votre propre portefeuille.

Une seule solution peut être choisie.

Si vous sélectionnez les deux, nous ne pourrions pas traiter votre choix de placement.

4. Vos directives d'investissement

Votre éventail d'options de placement

Pour plus d'information sur les options de placement disponibles dans votre régime, référez-vous à *Votre éventail d'options de placement*.

CHOISISSEZ UNE SEULE SOLUTION PARMIS LES DEUX SUIVANTES : CLÉ EN MAIN OU À LA CARTE

a) Solution clé en main

Fonds Indiciel LifePath (BlackRock)

La solution de placement qui évolue en fonction de votre âge de retraite cible. Pour plus d'information sur ces fonds, consultez le document intitulé *Votre éventail d'options de placement*.

À quel âge prévoyez-vous prendre votre retraite? _____

Si aucun âge n'est spécifié, l'âge normal de retraite à 65 ans sera utilisé.

Si vous avez pris votre retraite avant 2018, cochez la case suivante :

OU

b) Solution à la carte

Choisissez vos placements et bâtissez votre propre portefeuille en lien avec votre profil d'investisseur.

Nom du fonds	Code du fonds	Pourcentage
Fonds de revenu		
Marché monétaire	070	%
Indiciel d'obligations can. Émeraude(TD)	489	%
Obligations (PH&N)	521	%
Fonds diversifiés		
Indiciel équilibré modéré (BlackRock)	889	%
Diversifié	040	%
Indiciel LifePath retraite I (BlackRock)	884	%
Indiciel LifePath 2020 (BlackRock)	878	%
Indiciel LifePath 2025 (BlackRock)	879	%
Indiciel LifePath 2030 (BlackRock)	880	%
Indiciel LifePath 2035 (BlackRock)	881	%
Indiciel LifePath 2040 (BlackRock)	882	%
Indiciel LifePath 2045 (BlackRock)	883	%
Indiciel LifePath 2050 (BlackRock)	894	%
Indiciel LifePath 2055 (BlackRock)	912	%
Fonds d'actions canadiennes		
Indiciel canadien (TD)	753	%
Dividendes canadiens (Beutel Goodman)	887	%
Actions canadiennes - Ciblé Fidelity	871	%

À moins d'avis contraire de votre part, à l'échéance, le capital et les intérêts de vos placements garantis seront réinvestis selon vos directives d'investissement courantes. Appelez-nous au 1 800 567-5670 pour les investir autrement.

Fonds d'actions canadiennes		
Actions can. faible volatilité (TD)	888	%
Actions canadiennes à petite cap. (QV)	541	%
Fonds d'actions étrangères		
Actions mondiales (Hexavest)	500	%
Act. mond. faible volatil. tous pays(TD)	886	%
Actions mondiales Destinée (Invesco)	490	%
Actions mond. à petite cap. (Mawer)	130	%
Indiciel international (BlackRock)	300	%
Actions internationales (Mawer)	131	%
Indiciel américain non enr. (BlackRock)	895	%
Actions américaines (Mawer)	132	%
Fonds alternatifs/spécialisés		
Ressources canadiennes (Invesco)	892	%
Placements à revenu garanti		
Intérêt quotidien		%
Placements garantis 1 an		%
Placements garantis 2 ans		%
Placements garantis 3 ans		%
Placements garantis 4 ans		%
Placements garantis 5 ans		%
Placements garantis 6 ans		%
Placements garantis 7 ans		%
Placements garantis 8 ans		%
Placements garantis 9 ans		%
Placements garantis 10 ans		%
Total (doit évaluer 100 %)		100 %

Je désire activer le service de **rééquilibrage des fonds de placement** (non disponible si vous investissez dans des placements garantis).

Quels sont les avantages du service de rééquilibrage?

Le service automatisé de rééquilibrage ajuste périodiquement la répartition de vos placements pour qu'elle reste conforme à vos directives d'investissement. Comme le marché boursier fluctue dans le temps, il est fort probable que la répartition de vos placements s'éloignera de la répartition cible que vous avez définie dans vos directives d'investissement. Vous pourriez donc vous retrouver avec un portefeuille qui ne reflète plus vos objectifs d'investissement et qui présente un niveau de risque plus élevé ou plus bas que ce que vous souhaitiez au départ. Avec le service automatisé de rééquilibrage, la répartition de vos placements s'ajuste périodiquement et est ramenée aux proportions établies dans vos directives d'investissement. **À défaut d'indications de votre part, le service de rééquilibrage des fonds de placement ne sera pas activé.**

Si vous ne faites pas un choix de placement, ou si celui-ci est incomplet, les cotisations seront investies selon la directive par défaut à votre régime, si cette directive existe. Sinon, les cotisations versées demeureront dans le compte transitoire jusqu'à ce qu'une directive valide soit transmise.

Notez que si des sommes ont déjà été investies par votre employeur ou votre promoteur en votre nom dans le régime collectif auquel vous êtes en train d'adhérer, ces sommes seront automatiquement réinvesties selon le choix de placement choisi sur le présent formulaire.

5. Votre signature et autres renseignements importants

Renseignements personnels

Dans le but d'assurer le caractère confidentiel des renseignements personnels qu'elle possède à votre sujet, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. constituera un dossier qui aura comme objet de lui permettre de vous fournir des produits et des services financiers. Votre dossier contiendra les renseignements concernant votre demande d'adhésion au régime d'épargne et de retraite collectif ainsi que les renseignements relatifs à toute demande concernant l'exécution de ce régime. L'accès à ce dossier n'est donné qu'aux employés et aux mandataires de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. qui seront responsables de la gestion des dossiers, ou à toute autre personne que vous aurez autorisée ou qui y sont autorisées par la loi.

Votre dossier sera conservé dans les bureaux de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. Vous aurez droit de prendre connaissance des renseignements personnels contenus dans votre dossier et de faire corriger toute information erronée que vous ne pouvez pas changer vous-même directement sur le site Internet de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. ou par toute autre méthode. Vous devez alors transmettre une demande écrite à l'adresse suivante :

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Responsable de la protection des renseignements personnels, C.P. 1907, succursale Terminus, Québec, QC G1K 7M3

IA Groupe financier, ses filiales et leurs représentants peuvent accéder aux renseignements me concernant afin de mieux me connaître, mieux répondre à mes besoins et offrir les meilleurs service et expérience client qui soient. (Si vous ne souhaitez pas autoriser l'accès à ces renseignements, veuillez téléphoner au 1 800 567-5670).

Par les présentes, je, soussigné(e) :

- affirme que toutes les déclarations que j'ai faites dans le présent document sont complètes et véridiques;
- nomme mon employeur comme agent, s'il y a lieu, et l'autorise à agir en mon nom pour retenir sur mon salaire les cotisations prévues au régime et je nomme le titulaire du régime ou promoteur selon le cas, mon agent autorisé et l'autorise à agir en mon nom aux fins de ma participation au régime, notamment pour percevoir et transmettre les cotisations en vertu du régime, déterminer une directive d'investissement par défaut et l'appliquer à mes investissements si je ne transmets aucune directive d'investissement et si une telle directive par défaut a été déterminée;
- confirme avoir pris connaissance des conditions applicables au présent contrat et de mes obligations, m'en déclare satisfait et désire y adhérer;
- demande à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. de produire un choix auprès du ministre du Revenu national afin de faire enregistrer l'arrangement admissible comme étant un CELL en vertu de l'article 146.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada);
- consens à l'échange et à la communication de mes renseignements personnels entre l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., l'employeur ou le promoteur de régime et leurs mandataires, incluant tout agent ou courtier, pour les fins d'administration du régime et des services offerts dans le cadre du régime et autorise la collecte, l'utilisation et la communication de tous autres renseignements personnels à mon sujet par l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. pour ces mêmes fins;
- confirme avoir pris connaissance des documents d'information sur le présent régime, incluant l'information relative aux options d'investissement et aux taux d'intérêt applicables avant d'avoir sélectionné ma directive d'investissement et comprends mes responsabilités.

AAAA-MM-JJ

Signature

Date

Pour être valide,
votre formulaire
d'adhésion doit
être signé.



Yvon Charest

Président et chef de la direction
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.



Jennifer Dibblee

Secrétaire de la Société
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

Aperçu des prochaines étapes

① Voulez-vous désigner un (des) bénéficiaire(s)?

Remplissez le formulaire *Désignation de bénéficiaire*, si vous le souhaitez, puis joignez-le à votre adhésion.

② Où faire parvenir votre formulaire?

Faites parvenir votre formulaire d'adhésion accompagné de votre désignation de bénéficiaire, s'il y a lieu, à l'adresse suivante :

Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.
Épargne et retraite collectives
1080, Grande Allée Ouest
C.P. 1907, succursale Terminus
Québec, QC G1K 7M3
Télécopieur : 1 800 786-6065
pension@ia.ca

③ Que recevrez-vous ensuite?

Vous recevrez par la poste une lettre à conserver dans vos dossiers qui confirmera votre adhésion au régime d'épargne et de retraite collectif. Vous recevrez également par la poste les renseignements nécessaires pour accéder à l'Espace client, notre site Web sécurisé, et visualiser l'information sur votre compte de façon sécurisée sur le Web.